La France et le Conseil de sécurité de l'ONU

Composition du Conseil de sécurité : 15 membres

5 membres permanents pourvus du droit de veto

- Etats-Unis d'Amérique
- Fédération de Russie
- France
- République populaire de Chine
- Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

10 membres non-permanents sans droit de veto

Groupe des Etats d'Europe occidentale et autres Etats - 2 membres

Espagne
Nouvelle-Zélande

Groupe Asie - 2 membres

Malaisie
Jordanie

Groupe Amérique Latine et des Caraïbes - 2 membres

Chili
Venezuela

Groupe d'Afrique - 3 membres

Angola
Egypte
Sénégal

Groupe Europe orientale - 1 membre

Ukraine

Fonctionnement

Présidence

Elle dure un mois pour chaque membre, selon le principe de la présidence tournante.

Séances du Conseil

- Le secrétaire général est invité à assister aux séances formelles du Conseil. Il peut y intervenir mais ne vote pas.
- Si un Etat membre ne faisant pas partie du Conseil est en cause dans une question discutée, il peut participer à la réunion du Conseil sans droit de vote.

Décisions

Le Conseil de sécurité adopte deux types de décisions :

- les résolutions

Pour être adoptée, une résolution doit recueillir neuf voix pour et aucune voix contre de la part d'un membre permanent (veto).

- les déclarations présidentielles

Les déclarations présidentielles sont adoptées par consensus, sans vote.

Résolutions

De 1946 à 1989 : 646 résolutions (moins de 15 par an)
De 1989 à 2015 : 1 612 résolutions (62 par an)

En 2015
64 résolutions adoptées
2 rejetées

Veto : utilisation entre le 25 janvier 1946 et le 31 décembre 2015

De 1946 à 1991 :

- URSS : 114 vetos
- Etats-Unis d'Amérique : 69 vetos
- Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord : 30 vetos
- France : 18 vetos
- République populaire de Chine : 3 vetos (dont un utilisé en 1955 pour Taïwan)
- Total : 234 vetos de 1946 à 1991

De 1991 à 2015 :

- Fédération de Russie : 13 vetos
- Etats-Unis d'Amérique : 14 vetos
- Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord : 0 veto
- France : 0 veto
- République populaire de Chine : 8 vetos
- Total : 35 vetos de 1991 à 2015

Près de 100 pays soutiennent l'initiative française d'encadrement du droit de véto lorsqu'une situation d'atrocité de masse est constatée

Opérations de maintien de la paix

Au 30 avril 2015, 835 personnels français en uniforme participent à 8 des 16 opérations sous casque bleu de l'ONU :

- MINUSTAH – Haïti
- MINURSO – Sahara occidental
- MINUL – Libéria
- MINUSMA – Mali
- ONUCI – Côte d'Ivoire
- MONUSCO – République démocratique du Congo
- MINUSCA – République centrafricaine
- ONUST – Moyen-Orient
- FINUL – Liban

Contributions aux opérations de maintien de la paix au 31 décembre 2015

République populaire de Chine :
- 3 042 effectifs sur le terrain
- 10,29 % du budget global

Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord :
- 302 effectifs sur le terrain
- 5,79 % du budget global

France :
- 835 effectifs sur le terrain
- 6,31 % du budget global

Fédération de Russie :
- 91 effectifs sur le terrain
- 4,01 % du budget global

Etats-Unis d'Amérique :
- 74 effectifs sur le terrain
- 28,5 % du budget global

Données au 24 mai 2016
CC : BY – NC – ND
Ministère des Affaires étrangères et du Développement international – diplomatie.gouv.fr
@francediplo – facebook.com/france.diplomatie – plus.google.com/+francediplomatie